



Sarh TRIBUNE

Bulletin Régional d'Éducation pour un Développement Intégré
N° 006 du 16 au 30 août 2004

«On peut tromper tout le peuple une partie du temps, on peut tromper une partie du peuple tout le temps mais nul ne peut tromper tout le peuple tout le temps »

*Abraham Lincoln,
ancien Président
des U.S.A.*

Éditorial

Une mairie néant

C'est le moins que l'on peut dire par rapport à nos rues en cette saison des pluies. Il n'est un secret pour personne, surtout ceux qui vont au travail à bord de leur moto, voiture et autres engins, que les rues de la ville de Sarh sont quasiment dégradées. Des flaques ressemblant à des marres se trouvent à des distances très rapprochées dans presque toutes les rues qui relient les quartiers des uns aux autres. Le constat est douloureux ! Mais qui faut-il fustiger ? C'est la mairie que l'on doit indexer parce qu'ayant l'obligation et la lourde responsabilité d'entretenir les rues de la ville. La rue qui va du rond point Crefeld jusqu'au parc des automobiles de Bégou, en passant devant l'école Saint François Xavier est un exemple frappant. Oui, en regardant ces flaques, l'on est d'emblée porté à croire que la mairie n'a pas fait son travail. Où est la crédibilité d'une mairie qui n'arrive pas à entretenir les rues moins encore au début de la saison des pluies. C'est à juste titre qu'on lui jette l'anathème. Et, ce n'est pas les habitués de certaines rues qui nous démentiront. « Y a-t-il une mairie à Sarh ? » devait interroger un homme venu du Nord-Cameroun face à l'impraticabilité de nos rues et ruelles. N'est-ce pas là l'opprobre que mérite actuellement la ville de Sarh ? C'est la question.

LA REDACTION



Dans ce numéro :

POLITIQUE/ FAITS DE SOCIÉTÉ

- « Ils sont élus pour aider l'administration et non pour lui créer des ennuis »

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

- Six nouveaux chefs de cantons
- Droit de réponse
- Le RESAP/MC pour une exploitation efficace

ÉVÈNEMENT

- 150 coups de chicottes
- Les hippopotames sèment le désarroi
- Un normalien pris à partie par la police
- Où est l'ambulance ?

FAITS DE SOCIÉTÉ ET POLITIQUE

« Ils sont élus pour aider l'administration et non pour lui créer des ennuis »
déclare le sous-préfet de Maro, le capitaine Kouma-Madji par rapport aux élections cantonales qui se sont déroulées du 9 au 10 août dernier.

Entant que sous-préfet, quels sont vos sentiments au sujet des élections qui viennent de se dérouler ?

C'est pour la première fois qu'un tel évènement se passe dans mon département. Pour cela, j'ai des sentiments de joie. Je suis très satisfait surtout des résultats d'une manière globale. Au départ, je craignais que ces élections n'allaient pas être une réussite. Mais grâce au concours du secrétaire général de la région du Moyen Chari, le vote a été fait dans de bonnes conditions. Aucun incident n'a été signalé.

Ne craignez-vous pas des conséquences négatives relatives aux élections puisque autrefois, ce pouvoir se transmettait de père au fils et que subitement vous avez changé la formule ?

Il ne peut pas y avoir de décisions sans conséquences. Cela va de soi. Il y aura de conséquences administratives certes. Mais, pour moi, s'abstenir de créer des unités administratives parce qu'elles engendreront des conséquences serait un point de vue moins réfléchi. Avant les élections, la population concernée a été sensibilisée et conscientisée sur le bien-fondé de ces élections. Nous lui avons fait savoir clairement que le vote est démocratique et transparent. Ces nouveaux chefs, à mon avis travailleront main dans la main avec les autres afin d'aider l'administration à aller de l'avant. Je sais que le premier pas qu'a fait la grande Sido est un pas sûr. C'est cela, la démocratie.

En organisant ces élections dites démocratiques, est ce que la population a compris ce qu'est la démocratie M. le sous-préfet ?

Vous savez, pour ces élections, nous avons choisi au départ le scrutin traditionnel. Mais, les votants ont trouvé cela non conforme. Ils ont trouvé eux-mêmes le mode de scrutin qui leur convient. Sans broncher, nous avons épousé leur point de vue. Alors, ceci prouve déjà à suffisance la connaissance de la démocratie. Nous avons également dit qu'en démocratie le pouvoir appartient au peuple et qu'il faut accepter ses aspirations sans tergiversation. Alors pour répondre à votre question, je dirais que bien qu'embryonnaire dans les esprits de beaucoup de populations, la culture de la démocratie est acquise par certains et j'ose croire que les nouveaux élus feront preuve de la démocratie dans leurs cantons respectifs.

Seriez-vous prêt à démettre de ses fonctions un chef de canton qui n'exécutera pas vos ordres ?

Oui, je serais prêt à appliquer la loi, rien que la loi. Et je pense qu'il y a un vieux décret n°102 du 06 mai 1970 qui n'a pas encore connu une abrogation. Ce décret précise dans ses dispositions le statut des chefs traditionnels. Les sanctions que doivent encourir les chefs des cantons ont été également prévues dans ce décret. Ces chefs ont été choisis pour aider l'administration et non pour constituer des ennuis. Donc celui qui ne s'exécute pas à l'ordre de l'administration se voit la destitution. Les sanctions peuvent être une suspension partielle ou totale voire révocation. Je serais prêt à prendre des mesures sévères contre celui qui n'observera pas les directives administratives.

Pensez-vous qu'élire démocratiquement les chefs de cantons est une solution aux problèmes de développement du département de la grande Sido ?

Auparavant, les gens travaillaient avec hésitation par ce qu'ils ne connaissaient pas avec qui collaborer. Maintenant, les choses sont claires, on a des responsables à qui il faut s'adresser. Les nouveaux chefs de cantons doivent animer la population dans tel ou tel domaine économique en vue de trouver des solutions aux maux qui minent le département de la grande Sido. Je suis convaincu que si les nouveaux élus suivent, sur le plan économique, les directives de l'administration, la grande Sido amorcera bientôt la voie du développement durable.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Six nouveaux chefs de cantons

Le département de la grande Sido a organisé démocratiquement les élections cantonales les 9 et 10 août 2004. La première du genre, les élections se sont déroulées dans six cantons notamment Danamadji, Moyo, Gourourou, Bédana, Moussoro et Djéké-Djéké. Les personnes élues à la tête de ces cantons sont respectivement Ndiguinbram Yamasoum, Symadji Tadona, Nalyo Maurice, Yanamta Joseph, Hontamadji Denis et Djimyana Dou-ram. Ces élections cantonales, selon le secrétaire général de la région du Moyen Chari, ont un grand intérêt pour le département de la grande Sido. Selon lui, les chefs des cantons nouvellement élus, seront désormais collaborateurs de l'administration et non auxiliaires comme avant. Ils faciliteront la tâche aux sous-préfets dont ils sont collaborateurs. A son avis, l'organisation de ces élections confirme le processus de la décentralisation qu'a enclenché le Tchad. Le SG Baroungar Bernard indique que cet événement ne se limite pas seulement dans le département de la grande Sido mais doit se poursuivre dans d'autres départements du Moyen Chari.

Droit de réponse

Suite à un article intitulé « Les sentinelles sont mal payées », publié par votre bulletin N° 004 en page 2, je viens par la présente apporter un démenti formel aux allégations grotesques concernant le traitement du personnel vigile de l'antenne Apica-Tchad. Je mets à défi votre source d'information sur ce point et vous demande de bien mener des investigations avant de publier quoi ce soit. Pour exemple, hormis le salaire de base de chaque employé, le personnel non cadre a 12.600f cfa de prime de transport et 20.000f cfa de prime de logement. Le cumul de ces deux avantages sociaux sans

compter l'allocation familiale dépasse largement les 26.000 que vous estimez comme salaire d'un veilleur à Apica.

NGUEL BET HUBERT KOULINGAR

Délégué de personnel

NDLR : *Cher délégué ! L'on vous tire le chapeau si réellement vos sentinelles ont chacun des avantages sociaux de 32.000f cfa par mois en plus de l'allocation familiale et leur salaire. On vous croit sur parole tout en considérant qu' à travers ce droit de réponse, vous ne faites pas votre mea-culpa.*

Le RESAP/MC pour une exploitation efficace

Créé par les Ong, les Adh et la société civile, le Réseau de suivi des activités liées au pétrole du bassin de Moyen Chari (Resap/Mc), a pour objectif principal de préparer minutieusement l'exploitation future du pétrole du bassin de Dosséo dans le Moyen chari. Pour son coordinateur, M. Renodji Djimrabaye, le réseau a



aussi pour tâche de réfléchir sur les conséquences d'ordre social, économique et environnemental de cette future exploitation. Ceci pour corriger les erreurs de Doba. « Le Resap/Mc est créé pour aider la population du Moyen Chari à prendre conscience et à se préparer suffisamment » dit le coordinateur. Selon lui, les erreurs de Doba ont été trop grandes et elles doivent servir de leçons. D'où il ne faut pas dormir maintenant pour qu'en exploitant le bassin de Dosséo, cela contribue au développement de la région. C'est dans cette optique que, observe-t-il, plusieurs ateliers de sensibili-

sation de la population ont été organisés dans le Moyen Chari et Le Mandoul. La création des comités pétroles de gestion de terroirs (CPGT) dont 170 sont déjà installés dans les villages et cantons pétrolifères va également dans le même sens. Les visites d'échanges sur le site de Doba sont organisées avec les chefs de cantons et autres leaders, ajoute le coordinateur Renodji. Il estime que le Resap/Mc est là pour renforcer les capacités du CPGT en technique de gestion. Le réseau recherche des informations, les traite et les met à la disposition des différentes couches sociales pour appréciation. Le Resap/Mc fait aussi le monitoring et le plaidoyer auprès de la population. A en croire le coordinateur du Resap/Mc, un projet de sensibilisation audio-visuelle est en train d'être mené pour permettre à la population de comprendre les réalités de ce qui se fait sur le terrain.

Les conséquences négatives de Doba

Le coordinateur du RESAP/MC situe déjà les conséquences de l'exploitation du pétrole de Doba sur l'écologie et la population habitant le site. Pour ce qui de l'écologie, Renodji note qu'il y a la déforestation qui a obligé certains animaux à quitter la zone. Le plan de gestion de l'environnement (PGE) constate le défenseur Djimrabaye, est mal appliqué à tel point que le sol restauré ne produit pas comme il se doit. En ce qui concerne la population de la zone de Doba, le coordinateur observe qu'elle est désarmée et ne sait à quel sein se vouer. Il remarque aussi que la recherche d'emploi entraîne une désorganisation sociale à Doba. Il y a la dépravation de mœurs au profit de la mutation socioculturelle. La situation des personnes démunies s'aggrave à cause du coût de vie élevé. C'est pour relever ces défis que le Resap/Mc est né de-
vait-il conclure.

EVENEMENT

150 coups de chicottes.

Tel est le nombre de coups qu'un éducateur de l'école coranique a administré à l'un de ses élèves. Après ces coups, le nommé Ahmat Taher Izo, âgé de 12 ans a eu un choc terrible à l'œil. Il sera conduit cinq jours plus tard à l'hôpital régional pour examen. L'ophtalmologue de cet hôpital M Goumba Kissia a informé que la chambre de l'œil est atteinte mais ceci ne nécessite pas une intervention chirurgicale immédiate. Il a prédit que le pauvre garçon aura sûrement de troubles de vue à l'œil atteint. Le délégué de l'action sociale, M. Asbakréo Fituoïn quant à lui a condamné avec la dernière énergie cette forme d'éducation. C'est un acte criminel a-t-il déploré. De toutes les manières, la question qui a animé les débats à ce sujet est de savoir si le châtiment corporel n'est pas interdit dans les écoles coraniques.

Les hippopotames sèment le désarroi

En 2003, plus de 12 personnes ont été tuées dans le Moyen Chari par les hippopotames. Le 31 juillet dernier encore, un hippopotame a tué un habitant de KOKAGA, village riverain situé à environ 7km de Sarh. La victime est un pêcheur qui vérifiait son filet à bord de sa pirogue. La bête qui, semblerait-il, a mis bat, a chaviré la pirogue avant de déchiqueter le pauvre pêcheur. Le cadre de Rassembaye Rirangar devenu méconnaissable a été récupéré par ses collègues. Le chef de canton de KOKAGA, alerté s'est rendu sur le lieu pour constater de visu le corps inerte du pêcheur. Le chef de kokaga M. KONO-GOYE DAGAL a aussitôt tenu informer les autorités compétentes qui n'ont pas manqué d'aller constater les faits. Les parents du défunt ont exprimé leur amertume en demandant aux autorités des eaux et forêts d'abattre immédiatement la bête. Ils ont même adressé un message au gouverneur de la région, au sous-préfet rural de Sarh, ainsi que la délégation forestière et faune pour le besoin de la cause. Mais, le message, déclarent les parents du défunt est resté sans suite.

La consternation de la mère du défunt

« C'est mon fils unique qui vient de mourir. C'est lui seul qui s'occupe de moi. Maintenant qu'il n'est plus, Je n'ai plus le goût de vivre. Je suis complètement désespérée. » Telles sont les lamentations de la mère de la victime qui a voulu se suicider n'eut été la vigilance de ses proches.

Hippopotames ou personnes transformées

Selon les sources provenant des pêcheurs, ces hippopotames qui ont envahi le fleuve Chari, pourchassent les gens même en dehors de l'eau. Un « hippo » aurait dû pourchasser un paysan ayant déjà traversé le fleuve pour ramasser l'argent que ce dernier a abandonné dans la furie. Alors, est ce qu'un hippopotame serait-il très agressif au point de pourchasser quelqu'un en dehors du fleuve ? Pas du tout ! répondent certaines personnes qui estiment que ces animaux ont une double nature.

Un normalien pris à partie par la police

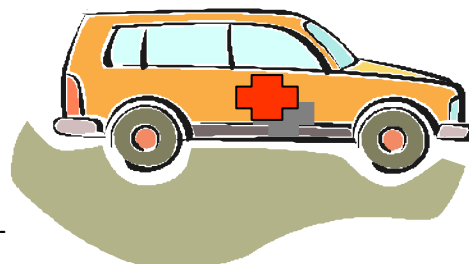
Un lundi matin, après avoir avalé quelques gorgées de bili-bili, « l'empereur » comme ses collègues aiment l'appeler, saute sur sa trottinette en direction l'école normale des instituteurs où tout le monde était déjà en classe. Étant grandement en retard, l'empereur roulait à vive allure. En voulant bifurquer au rond point de la Coton-Tchad, il se trouve nez à nez avec la police en contrôle des engins. Celle-ci l'arrête avec beaucoup de peines parce que la trottinette est sans frein. Une longue discussion surgit entre la police et l'étudiant Ce dernier explique qu'il est normalien. Mais la police ne le croit pas et dit qu'il est plutôt un vendeur de poisson parce que, apparemment, l'état de son vélo et son comportement le prouvent à suffisance. N'ayant aucune pièce justificative, ni pour son vélo, ni pour sa personne, l'empereur est obligé de laisser le vélo dans les mains de la police. Il retirera sa trottinette qui, selon ses collègues mérite d'être mise au musée, après plusieurs gymnastiques auprès de la direction de son école.

Où est l'ambulance ?

C'est la question que la population sarhoise se pose depuis trois ans. En effet, en 2000, la population a cotisé (500f cfa le fonctionnaire et 100f le non fonctionnaire) pour acheter une ambulance. Mais, quatre ans après la cotisation, elle n'est pas toujours entrée en possession de son ambulance. Sarh tribune par son souci d'informer ses lecteurs s'est rapproché de quelques

responsables de l'hôpital régional pour en savoir plus. Mais, aucun responsable n'ose se prononcer à ce sujet.

« Un problème presque oublié, vous vous voulez le resurgir. Ne nous réveillez pas les démons » a riposté un des responsables.



**SARH TRIBUNE
ECHOS DE LA VILLE
VERTE**

Equipe de Rédaction

Rédacteur en Chef

Allako-as Mandibaye

Secrétaire de rédaction

Askelal K.S. Isabelle

Membres de Rédaction :

Takadji Edouard

Naissem Élysée Doumtoingar

**Publié au SAVE de Sarh
save@intnet.td**